



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 2 mai 2019 à 18 heures,
Au siège de GRAND LAC

Présents :

AIX-LES-BAINS	Dominique DORD	
AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
LA BIOLLE	Blandine BELLANCA	
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	
LE BOURGET DU LAC	Marie-Pierre FRANCOIS	
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER	Départ après la 14 ^{ème} délibération
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	Pouvoir d'Eudes BOUVIER
ENTRELACS	Bernard MARIN	
ENTRELACS	Claude GIROUD	
GRESY-SUR-AIX	Robert CLERC	
MOUXY	Gabrielle KOEHREN	
ONTEX	Jacques CURTILLET	
PUGNY-CHATENOD	Jean-Guy MASSONNAT	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
SAINT OURS	Christian REBELLE	
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	Denise DE MARCH	
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	Départ après la 11 ^{ème} délibération
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	
VOGLANS	Yves MERCIER	

Absents excusés :

CONJUX	Claude SAVIGNAC
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Sylvie L'HEVEDER

Autres présents non votants :

Yves GRANGE	ENTRELACS
Christophe DERIPPE	ENTRELACS
Jean-François BRAISSAND	ENTRELACS
Frédéric GIMOND	Directeur Général des services
Laurent LAVAISIERE	Directeur Général Adjoint des services
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Christophe TOUZEAU	Directeur du pôle Eau
Véronique MERMOUD	Directrice du pôle Aménagement
Julie ECALARD	Responsable Communication et relations publiques
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable juridique et des assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 25 avril 2019 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 19 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 21 présents, et 22 votants.



DÉLIBÉRATION

N° : 2 Année : 2019
Exécutoire le : 06 MAI 2019
Affichée le : 06 MAI 2019
Visée le : 06 MAI 2019

MARCHÉS PUBLICS

Marché n°2018-82 – Communication institutionnelle Grand Lac - Attribution

Monsieur le Président rappelle que depuis 2015, dans le cadre d'un marché public, la communauté d'agglomération Grand Lac bénéficiait de l'assistance d'une agence spécialisée pour l'accompagner dans sa communication (hors fabrication).

A l'issue de ce premier marché, Grand Lac a souhaité reconduire cet accompagnement tant pour sa communication externe qu'interne sous forme d'un accord-cadre multi attributaire. Il porte donc sur la mise en œuvre de la communication institutionnelle couvrant l'ensemble des champs de compétences obligatoires et volontaires de Grand Lac.

Le marché a été passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert.

La date limite de réception des offres a été fixée au 1^{er} avril 2019 à 12h00.

Seize offres ont été réceptionnées.

Les critères de jugement des offres sont :

- 40% prix,
- 60% valeur technique de l'offre appréciée au vu du mémoire technique fourni par l'entreprise.

Après analyse des offres, la Commission d'Appel d'Offres réunie le 23 avril 2019 propose d'attribuer le marché aux agences Terra Publica, Jour J, Résonance Publique et Syntagme.

Pour chaque prestation demandée par les services, sous pilotage du service Communication & Relations Publiques, ces 4 prestataires seront systématiquement mis en concurrence lors de marchés subséquents. La meilleure offre sera ainsi retenue.

La durée initiale de l'accord cadre est fixée à 1 an, renouvelable 3 fois par reconduction tacite (soit une durée maximale de marché égale à 4 ans).

Pour une complète information de l'assemblée, Monsieur le Président précise que toutes les pièces relatives à l'attribution de ce marché sont à sa disposition auprès du service marché.

L'imputation budgétaire est la suivante : budget 189-6236 et budgets des services Grand Lac faisant appels aux agences.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;
- AUTORISE Monsieur le Président à signer l'accord-cadre avec les entreprises indiquées.

Aix-les-Bains, le 2 mai 2019

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 21
- Votants : 22
- Pour : 22
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Marché n.2018-82 - Communication institutionnelle Grand Lac - Attribution

Date de transmission de l'acte : 06/05/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 06/05/2019

Numéro de l'acte : d2862 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20190502-d2862-DE

Date de décision : 02/05/2019

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

1. Commande Publique

1.1. Marchés publics

1.1.1. Délibérations

1.1.1.2. Délibérations adoptées au début ou en fin de procédure pour autoriser la signature du marché (procédures formalisées)